

ENQUÊTE PUBLIQUE SCOTT COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

Avis de l'association LE GEAI

L'association le Geai est une association « environnement » dans le sud est de l'Essonne (moyenne vallée de l'Essonne et de l'école), dont le siège est situé à Boutigny sur Essonne.

L'association existe depuis 1987 et a une centaine d'adhérents.

La partie sud du la CCVE est dans la zone d'action du Geai (Vayres-sur-Essonne, Cerny, La Ferté-Alais, Baulne, Itteville, Mondeville, D'Huisson-Longueville, Guigneville).

Après avoir examiné le projet du SCOTT nous avons les remarques suivantes :

Beaucoup de bonnes mesures sont proposées : concernant les pistes cyclables, revitalisation centres urbains et cetera.

D'autres poseraient potentiellement problème :

- **aménagement d'activités commerciales et touristiques à l'Ardennay à Cerny** près de l'aérodrome Salis : nous n'avons pas plus de précisions à ce stade, mais si ce projet conduisait à augmenter l'activité aérienne ce serait problématique pour le voisinage déjà impacté par les bruits générés par cet aérodrome et par le couloir d'approche d'Orly pour les grands avions. De plus les environs de cet aérodrome sont d'une grande valeur floristique et faunistique.

Sans garantie sur la non augmentation voire la réduction des nuisances de cet aérodrome, notre avis est négatif.

- **aménagement d'un grand complexe hôtelier et des ecolodges à Saint-Vrain** sur le site de l'ancien parc animalier : pas moins de 5,8 ha seraient artificialisés alors que ce parc est situé dans la zone de transition entre le marais d'Itteville et les marais de la basse vallée de l'Essonne, et sauvegarder la continuité écologique entre ces zones humides uniques en région parisienne serait primordial.

Actuellement nous disposons de peu de données naturalistes concernant cette zone étant donné que le caractère privé en interdit l'accès, mais compte tenu de la valeur des zones adjacentes on peut en déduire la valeur intrinsèque de cette zone en dépit de son artificialisation passée.

De plus les zones humides en amont de Paris sont à préserver absolument dans l'optique d'une protection de l'agglomération parisienne contre les inondations.

Notre avis est donc négatif sur ce projet.

- **la desserte du val d'Essonne** : cette nouvelle route devrait permettre de joindre depuis l'A6 la zone d'aménagement au sud de Mennecy, puis Ballancourt en contournant Chevannes. La route actuelle ne semble pas saturée. On peut craindre à long terme la poursuite du développement urbain et commercial vers le sud de l'Essonne, facilité par cette route.

De plus avec la création de nouvelles zones d'activités et plateformes logistiques un développement de trafic commercial est prévisible en direction de la RN20 en passant par la Ferté-Alais avec notamment les conséquences pour les villages de Baulne et de Boissy-le-Cutté traversés par cet itinéraire, traversée absolument pas calibrée pour ce type de trafic.

Notre avis est donc négatif sur ce nouvel axe.

- **objectifs urbanisation générale** : la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE), regroupant 21 communes et 62 746 habitants, reste majoritairement rurale malgré une forte croissance démographique depuis 1982 (+21 000 habitants). Avec 81 % de son territoire occupé par des espaces naturels, agricoles et forestiers, la pression urbaine se concentre dans quelques communes du nord, tandis que le sud demeure rural. Le SCoT-AEC prévoit une hausse de population entre 8 100 à 12 600 habitants d'ici 2042, soit l'équivalent de la création d'une ville comme Ballancourt ! Cela nécessiterait la construction de 370 logements / an selon les objectifs régionaux. Or ces objectifs sont déconnectés de la baisse du solde naturel démographique, de la lutte contre l'artificialisation des sols et du souci de préserver les espaces naturels. L'urbanisation continue renforcerait la dépendance automobile, les flux pendulaires et les émissions de CO₂ tout en fragilisant les commerces de centre-ville. L'association demande donc de concentrer la construction uniquement sur les zones déjà urbanisées, d'adapter les logements au vieillissement, de prioriser le logement social, et de réduire l'objectif à 220 logements / an.

Elle conteste ainsi le projet de SCoT-AEC jugé trop dense et écologiquement néfaste.

Association LE GEAI

1 rue des Cordeliers

91820 Boutigny sur Essonne